

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

7837/83 (Presse 115)

860th meeting of the Council

- Iron and Steel -

Luxembourg, 21 June 1983

President: Otto Graf LAMBSDORFF

Federal Minister for Economic Affairs
of the Federal Republic of Germany

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Mark EYSKENS
Minister for Economic Affairs

Denmark:

Mr Ib STETTER
Minister for Industry

Germany:

Otto Graf LAMBSDORFF
Federal Minister for Economic
Affairs

Mr Dieter von WÜRZEN
State Secretary,
Federal Ministry of Economic
Affairs

Greece:

Mr Constantine VAITSOS
State Secretary,
Ministry of Economic Affairs

France:

Mr Laurent FABIUS
Minister for Industry, Research,
Energy, Post and Telecommunications

Ireland:

Mr Edward COLLINS
Minister of State,
Department of Industry
and Energy

Italy:

Mr Renato RUGGIERO
Ambassador,
Permanent Representative

Luxembourg:

Miss Colette FLESCH
Minister for Economic Affairs,
Small Firms and Traders

Netherlands:

Mr G. Van AARDENNE
Deputy Prime Minister,
Minister for Economic Affairs

United Kingdom:

Mr Cecil PARKINSON
Secretary of State for Trade
and Industry

Mr Norman LAMONT
Minister of State,
Ministry of Trade and Industry

For the Commission:

Mr François-Xavier ORTOLI
Vice-President

Viscount Etienne DAVIGNON
Vice-President

Mr Frans H.J.J. ANDRIESEN
Member

The Council took note that the Commission maintained its proposal that the system of production quotas based on Article 58 of the ECSC Treaty should be continued for a period of two and a half years;

The Council noted however that in the present situation the information necessary to enable it to give assent was not available, in particular the decisions to be taken by the Commission before 30 June 1983 on the restructuring programmes and the outcome of contacts with industry.

The Council will hold its next meeting on 25 July, by which time this information should be forthcoming.

In the meantime, the Council gave its assent to an extension of the current system of production quota arrangements until the end of July. ⁽¹⁾

⁽¹⁾ The Italian delegation upheld a reservation on the extension.

Note BIO (83) 284 aux Bureaux Nationaux
cc. aux Membres du Groupe du Porte-Parole

CONSEIL ACIER (W. Helin)

La reunion de mardi a Luxembourg sera avant tout de caractere politique. Il s'agira pour les Ministres de l'industrie d'indiquer clairement d'une part qu'un systeme de quotas de production demeure indispensable pour encadrer un marche siderurgique toujours vulnerable et d'autre part qu'un tel systeme devrait, comme le propose la Commission, etre maintenu jusqu'a la fin de 1985. Par ailleurs, les Ministres entendront un rapport de M. Frans Andriessen qui fera le point sur l'evolution des programmes de restructuration siderurgiques soumis par l'ensemble des gouvernements et sur lesquels la Commission doit imperativement emettre un jugement au plus tard le 30 juin prochain.

Nous avons confectionne une Memo 74 exhaustive a titre de back-ground pour la presse. Nous vous l'envoyons sous pli separe.

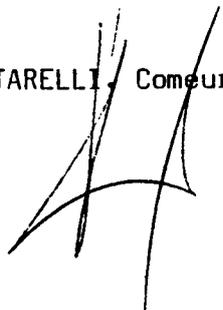
Siderurgie : mesures sociales et moyens de reconversion (M. Santopinto)

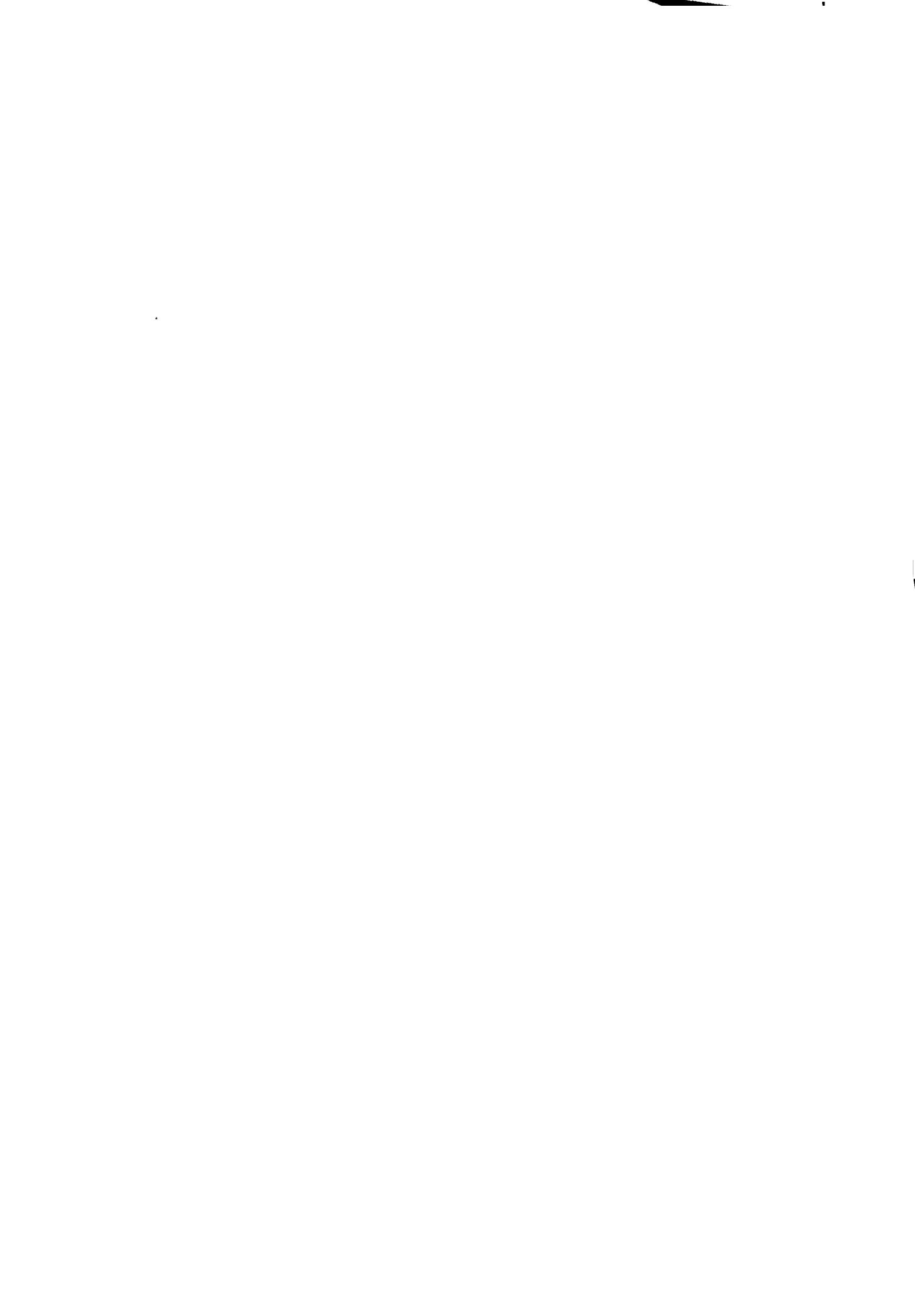
Le Conseil acier a ete saisi d'une communication de la Commission (COM (83) 355 final) dont le but est de fournir une vue d'ensemble et coherente sur les moyens de reconversion et les mesures sociales d'accompagnement de la restructuration de la siderurgie europeenne; que les mesures soient deja a l'heure actuelle mises en oeuvre, ou seulement proposees ou envisagees par la Commission.

En effet, les differentes propositions de la Commission en matiere de reconversion et de politique sociale dans les zones affectees par la crise siderurgique, sont examinees chacune separement, dans les differents rouages du Conseil selon des procedures, des calendriers et des rythmes tres divers.

La Commission souhaite que le Conseil, sans alterer le caractere specifique de chaque instrument financier, demande au Coreper de mettre en oeuvre la procedure necessaire pour garder constamment la vue d'ensemble sur toutes les propositions de la Commission concernant les actions et instruments financiers contribuant a la reconversion et pour arriver aussi rapidement que possible a des decisions concretes en ce qui concerne la dotation financiere de ses instruments et leurs modalites de fonctionnement.

Amities,
Manuel SANTARELLI, Comeur 17h30////





CONSEIL ACIER (WILLY HELIN)

PROROGATION DU SYSTEME DES QUOTAS D'UN MOIS JUSQU'A LA FIN
JUILLET EN ATTENDANT LE RESULTAT D'UN NOUVEAU CONSEIL LE 25 JUILLET
1983.

LES MINISTRES RESPONSABLES DE LA SIDERURGIE SE REUNIRONT LE
25 JUILLET PROCHAIN A BRUXELLES POUR PRENDRE UNE DECISION DEFINITIVE
SUR LA PROROGATION JUSQU'A LA FIN DE 1985 DU SYSTEME DES QUOTAS
DE PRODUCTION PREVU PAR L'ARTICLE 58 DU TRAITE DE PARIS, LE SYSTEME
ACTUELLEMENT EN VIGUEUR, QUI EXPIRE A LA FIN DU MOIS DE JUIN A ETE,
A LA PROPOSITION DE LA COMMISSION EUROPEENNE, PROROGUE D'UN MOIS.
COMMENTANT DEVANT LES JOURNALISTES SA PROPOSITION, LE VICE-PRESI-
DENT DAVIGNON A INDIQUE QU'IL N'AURAIT JAMAIS FAIT CETTE SUGGESTION
S'IL N'ETAIT PAS APPARU CLAIREMENT QUE TOUT ETAIT PRET POUR UNE /

DECISION DEFINITIVE LE 25 JUILLET. IL A AJOUTE QUE L'ENSEMBLE DES
GOUVERNEMENTS JUGE INDISPENSABLE LE MAINTIEN DU SYSTEME DES
QUOTAS DE PRODUCTION ET QUE LA PRESSION DOIT ETRE MAINTENUE SUR LES
SIDERURGISTES AFIN QU'ILS S'ENTENDENT ENTRE EUX SUR LE PARTAGE
DE SACRIFICES. M. DAVIGNON A AJOUTE QU'EN OUTRE LA PROXIMITE
D'ELECTIONS EN ITALIE JUSTIFIAIT EGALEMENT UN DELAI SUPPLEMENTAIRE.
INTERROGE PAR LA PRESSE SUR LES DEMANDES D'ADAPTATION DE QUOTAS
M. DAVIGNON A SOULIGNE QU'EFFECTIVEMENT TOUS LES ETATS MEMBRES
SOUSHAITENT UNE PART PLUS GRANDE DU GATEAU MAIS, A-T-IL DIT, NOUS
NE POUVONS JAMAIS QUE PARTAGER 100 O/O ET NON PAS 120 O/O D'UN
GATEAU.

INTERROGE PAR AILLEURS SUR LE JUGEMENT QUE PORTERA LA COMMISSION SUR
L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES DE RESTRUCTURATION INTRODUITS PAR LES
GOUVERNEMENTS, IL A DECLARE QUE LE 29 JUIN PROCHAIN LA COMMISSION
DELIBERERA A CE SUJET. IL NE FAUT PAS PRESENTER LES CHOSES COMME
SI NOUS NE SAVIONS PAS COMMENT SE PRESENTENT LES PROGRAMMES
DEFINITIFS : LA SIDERURGIE EUROPEENNE A ETE PASSEE AUX RAYONS X.
LA DECISION DE LA COMMISSION NE SERA PAS 'A SHOT IN THE DARK'
A ENCORE DIT M. DAVIGNON, COMME ON LUI DEMANDAIT SI VRAIMENT LE
DERNIER MOT SERAIT DIT SUR LA RESTRUCTURATION DE LA SIDERURGIE EURO-
PEENNE LE 30 JUIN PROCHAIN M. DAVIGNON A SOULIGNE QU'EN TOUT CAS A
CETTE DATE UNE DECISION TOMBERA QUI TIENDRA COMPTE D'UNE PART
DE LA REALITE DE LA REDUCTION DES CAPACITES DE PRODUCTION
ET D'AUTRE PART DU VOLUME GLOBAL DE L'AIDE FINANCIERE QUI ACCOMPAGNE
L'OPERATION DE RESTRUCTURATION. IL N'Y A AUCUN DOUTE A CE SUJET :
IL N'Y AURA PAS DE NEGOCIATION ULTERIEURE MAIS IL EST CLAIR AUSSI
QU'UNE DISCUSSION PEUT TOUJOURS AVOIR LIEU ULTERIEUREMENT SUR LA
MISE EN OEUVRE DE CES PROGRAMMES. CITANT UN EXEMPLE, M. DAVIGNON
A INDIQUE QUE DANS LE CAS OU DEUX ENTREPRISES VEULENT COOPERER
POUR ATTEINDRE UN OBJECTIF DE REDUCITON DE CAPACITES PRECIS ET CONNU
AVANT LE 30 JUIN IL VA DE SOI QUE LES MODALITES PRATIQUES POUR
ATTEINDRE CE RESULTAT NE SERONT PAS DECIDEES LE 4 JUILLET PAR
EXEMPLE.

A SUIVRE

AMITIES

WILLY HELIN COMEUR 18.15 H

